

## **CONSTRUCTION OU AMENAGEMENT D'UN HOTEL** **COMPOSITION DU DOSSIER**

- 01 demande timbrée au taux en vigueur ;
- 01 copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité, ou du permis de séjour en cours de validité, ou des statuts de la société ;
- 01 certificat de propriété sur le terrain objet de la construction avec mention du numéro du titre foncier et la copie du P.V. de bornage (croquis du terrain dressé par les services du Cadastre);
- 01 jeu complet des plans de construction (voir NB) signés par un architecte inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ;
- 01 devis descriptif et estimatif des travaux envisagés ;
- 01 certificat d'urbanisme sur le projet sauf pour les projets implantés en zone rurale ;
- 01 indication sur les prestations à fournir aux clients et sur le personnel à recruter.

---

**N.B :** Dossier à déposer en 14 exemplaires dont (1 original et 13 copies) contre récépissé à la Délégation Régionale du Tourisme territorialement compétente ;  
Délai maximum de traitement : 60 jours à compter de la date de délivrance du récépissé ;

Jeu complet des plans de construction s'entend : Plan de masse avec courbe de niveaux indication de l'emplacement des parkings et V.R.D, Plan de situation, Plans d'ensemble de distribution, Façades et coupes aux échelles appropriées 1/50<sup>ème</sup>,

Note de calcul de structure pour les ouvrages à partir de rez-de-chaussée + 1 étage (R+1) accompagnée des plans de détails desdites structures au (1/20<sup>ème</sup> et au 1/10<sup>ème</sup>),

Plans de Structure (fondations + Structures porteuses, ferrailage), Plan d'électricité, Plan de plomberie alimentation en eau et assainissement, Plan d'une chambre type avec salle d'eau au 1/20<sup>ème</sup>,

Plan Type de Fosse Septique avec indication du nombre des usagers et un Rapport Technique de sondage de sol pour les ouvrages à partir de rez-de-chaussée + 3 étages (R+3) y compris la mezzanine.